

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES  
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 19 septembre 2024

DATE D’AFFICHAGE : 19 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 21

Votants : 25

L’an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

**Etaient présents :**

Mme. ARENOU, Maire

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjointes,

Mme CHERGUI, M. GOURVENEK, Mme CHARLOT, Mme. BOUKANDOURA, M. AZIMI, M. BRENOT,

Mme RAKOTOMALALA, M. FOURE Mme BAUDRY, M JALLOT, Mme. KHARJA, M. FARIGOULE, Mme. AZDAD, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

Mme BATHILY (procuration à M. LONGEAULT)

M. LIAOUI (procuration à Mme. ABLOUH)

M. HILALI (procuration à M. BOUCHELLA)

Mme. SIRAS (procuration à Mme. KHARJA)

**Absents excusés :**

Mme. CHATELAIN

M. CAMARA

M. ALIMI

M. MARCIN

M. GAYDOUK

Mme DUBOIS

Mme LARABI

M. ODIRA

**DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET COMMUNAL 2024**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

VU la loi d’orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l’Administration Territoriale de la République,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le plan comptable M14,

VU le budget primitif 2024 adopté par délibération du Conseil municipal N°2024-DEL-28 du 3 avril 2024,

VU la décision modificative du budget communal 2024 N°1 adoptée par délibération du Conseil municipal N°2024-DEL-52 du 19 juin 2024,

**CONSIDERANT** que le contenu du budget primitif fait l'objet, en cours d'année, de modifications visant à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières successives et aux besoins effectifs de crédits,

**CONSIDERANT** que le Conseil municipal est appelé, chaque année, à voter des décisions modificatives notamment des virements de crédits entre chapitres,

**CONSIDERANT** les besoins d'ajustement en fonctionnement et en investissement ci-dessous :

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de procéder à l'adoption d'une décision modificative N°2 du budget communal 2024,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Yassine BOUCHELLA, Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux marchés publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention de Madame KHARJA, de Madame SIRAS représentée par Madame KHARJA, de Monsieur FARIGOULE et de Madame AZDAD) ;

**DECIDE :**

**D'ADOPTER** la décision modificative n°2 comme suit :

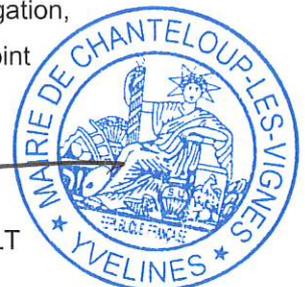
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE / NATURE		SOMME	COMPTE		SOMME
011 615221	bâtiments publics (entretien et réparation)	6 500,00	002 002	Résultat de fonctionnement reporté	145 758,09
011 6281	concours divers (cotisations)	430,00	042 77681	neutralisation des amortissements	2 650,00
65 6542	créances éteintes	816,00	042 7817	Reprise sur dépréciation des actifs circulants	388,01
65 65888	Autres charges diverses de gestion courante	145 758,09	74 74111	Dotation forfaitaire des communes	962,56
023 023	Virement à la section d'investissement	-3 850,00			
042 6817	dotation aux dépréciations des actifs circulants	104,57			
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>149 758,66</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>149 758,66</b>
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>			

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE / NATURE		SOMME	COMPTE		SOMME
001 001	Résultat d'investissement reporté	-418 909,13	021 021	Virement de la section de fonctionnement	-3 850,00
10 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	418 909,13			
21 2111	Terrains nus (acquisition foncière)	3 842,00			
21 21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	-3 692,00			
21 2188	Autres (matériels)	-4 000,00			
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-3 850,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-3 850,00</b>
<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>			

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre.

Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Maire-adjoint

  
François LONGEAULT



Délibération certifiée exécutoire de par :  
- l'affichage le :  
- la transmission à la Sous-Préfecture le :

Accusé de réception en préfecture  
078-217801380-20240926-2024-DEL-67-DE  
Date de réception préfecture : 07/10/2024



Accusé de réception en préfecture  
078-217801380-20240926-2024-DEL-67-DE  
Date de réception préfecture : 07/10/2024